

# Orientation Interprétation Dramatique

Guide des épreuves d'admission

Les termes utilisés dans ce règlement sont entendus dans leur sens épicène en sorte qu'ils visent les hommes, les femmes ainsi que les personnes non-binaires.

# Dates et horaires

L'horaire et les dates de passage des épreuves d'admission seront transmis au candidat par courriel.

## Déroulement

Le questionnaire préparatoire : ce formulaire, spécifique à l'orientation Interprétation dramatique, a pour but de permettre aux professeurs de situer davantage les candidats et les candidates. Ce questionnaire préparatoire est à remplir en ligne. Il servira de base lors d'un entretien durant le premier tour des épreuves d'admission.

Les épreuves d'admission de l'orientation Interprétation dramatique sont organisées en deux tours successifs et éliminatoires.

**La présence à toutes les activités durant les épreuves d'admission est obligatoire.**

## Premier tour

Pour le premier tour, les candidats et candidates sont répartis en plusieurs groupes et rencontrent trois professeurs de l'école pendant un jour.

Les candidats et candidates devront :

- participer à une séance de travail en groupe portant sur l'improvisation et le mouvement (prévoir des vêtements adéquats),
- se présenter en 3 minutes maximum à partir d'un objet symbolique de leur choix, à apporter,
- choisir, mémoriser et interpréter à haute voix (tenue vestimentaire de leur choix) un extrait de 2 minutes maximum d'un roman, soit de Adeline Dieudonné "La vraie Vie" soit de Tom Lanoye "La langue de ma mère" - à se fournir par soi-même. Réfléchir au sens porté par le texte dans cet extrait.

Les trois professeurs évalueront les candidats et candidates sur base de ces trois activités.

Les critères d'évaluation sont :

- la ponctualité,
- la disponibilité à rencontrer la pratique théâtrale,
- le soin apporté à la diction,
- l'implication corporelle,
- la participation actives aux exercices,
- l'interprétation,
- l'écoute des partenaires et des professeurs,
- la précision de la mémorisation.

Les candidats et candidates seront informés s'ils ou elles sont retenus pour le second tour des épreuves d'admission après la délibération le dernier jour du premier tour.

En aucun cas, un ou une candidate ne sera admis au second tour s'il n'a pas participé et réussi le premier tour des épreuves d'admission.

## Second tour

Le second tour se déroule pendant dix jours, sous forme de stage. La présence est obligatoire durant toute la durée du stage.

Les candidats et candidates retenus pour le second tour travaillent sous la direction de trois professeurs :

- l'interprétation d'un texte dramatique (dialogue)
- l'improvisation
- le travail corporel

À la fin du second tour, les candidats et candidates présentent les travaux préparés devant un jury composé de l'ensemble des professeurs d'interprétation dramatique.

Le jury statuera sur la réussite ou non de chaque candidat et candidate après discussion avec les professeurs qui auront animé le stage et pu apprécier les compétences et la progression de ceux-ci dans le travail.

Les critères d'évaluation sont :

- la ponctualité
- le sérieux et l'engagement avec lesquels le travail est accompli
- l'aptitude à comprendre et appliquer les indications données par les professeurs
- les aptitudes à utiliser ses outils corps/voix
- la capacité d'agir/réagir avec les partenaires de jeu
- la capacité à transmettre des émotions
- l'évolution du travail tout au long du stage

L'objectif des deux tours de sélection est, au vu de leur évolution durant les épreuves, d'évaluer les potentialités de chaque candidat et candidate à entamer des études à l'IAD, école supérieure des arts.